



# Mode d'emploi

Rouleau compacteur avant

## VarioPack 110 FEP K VarioPack 110 FEP

- FR -



La sécurité : nous nous y engageons !

Réf. 175 1385

FR-2 /11.2020

**LEMKEN GmbH & Co. KG**

Weseler Straße 5, D-46519 Alpen / Postfach 11 60, D-46515 Alpen  
Téléphone : +49 (0 28 02) 81-0, Télécopie : +49 (0 28 02) 81-220  
Courriel : [lemken@lemken.com](mailto:lemken@lemken.com), Internet : <http://www.lemken.com>



**Cher Client,**

Nous aimerions vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée en achetant cette machine.

Cette machine vous apportera réellement des avantages si elle est utilisée et pilotée de manière correcte.

Lorsqu'il vous a remis la machine, le vendeur vous a fourni des indications concernant sa manipulation, son réglage et son entretien. Cette courte introduction demande néanmoins d'étudier scrupuleusement le manuel d'opérations.

Lisez donc soigneusement ce mode d'emploi avant la première mise en service de la machine. Veuillez également considérer les indications de sécurité spécifiées dans ce manuel.

Nous vous demandons de bien vouloir comprendre que des travaux de modification qui ne sont ni mentionnés ni permis dans ce manuel, ne peuvent être effectués qu'avec le consentement écrit du fabricant.

### **Commande de pièces détachées**

Nous vous prions de bien vouloir indiquer également la désignation du type et le numéro de série de la machine lors de la commande de pièces de rechange. Vous trouverez ces indications sur la plaque signalétique.

Veuillez compléter les colonnes suivantes afin d'avoir ces informations toujours à portée de main.

Type de machine :
N° :

Veillez à n'utiliser que des pièces de rechange d'origine LEMKEN. Des pièces imitées nuisent au bon fonctionnement de la machine, présentent une durée de vie plus faible et sont quasi systématiquement à l'origine d'un accroissement des frais d'entretien.

Nous vous demandons de bien vouloir comprendre que LEMKEN ne peut assurer la garantie pour les mauvais fonctionnements et les dégâts qui résulteraient de l'utilisation de pièces imitées !

## UTILISATION CONFORME



- Avant de mettre en service votre machine LEMKEN, familiarisez-vous avec elle et apprenez à la manipuler. C'est à quoi sert ce mode d'emploi avec ses règles de sécurité !
- Le Variopack FEP K de LEMKEN a été exclusivement conçu pour l'utilisation usuelle des machines pour les travaux agricoles (utilisation conforme à sa définition). Toute utilisation qui s'en écarterait serait considérée comme non conforme à la définition !
- Fait également partie de l'utilisation conforme à la définition, le respect des conditions de service, d'entretien et de maintenance prescrites par le constructeur !
- Le Variopack FEP K de LEMKEN ne doit être utilisé, entretenu et réparé que par des personnes qualifiées et prévenues des dangers !
- Les prescriptions de prévention contre les accidents qui en découlent ainsi que toutes les autres réglementations généralement connues concernant la sécurité, la médecine du travail et le droit à circuler sur la voie publique doivent être respectées !

## Sommaire

<b>UTILISATION CONFORME .....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>1 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ ET DE PREVENTION D'ACCIDENTS.....</b>	<b>5</b>
<b>2 PANNEAUX D'AVERTISSEMENT.....</b>	<b>8</b>
<b>2.1 Généralités .....</b>	<b>8</b>
<b>2.2 Signification des signaux de danger .....</b>	<b>8</b>
<b>3 DESCRIPTION DE LA MACHINE.....</b>	<b>10</b>
<b>3.1 Généralités .....</b>	<b>10</b>
<b>3.2 Travailler avec le rouleau compacteur frontal VARIOPACK 110 FEP K .....</b>	<b>10</b>
<b>4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES .....</b>	<b>11</b>
<b>4.1 Largeur de travail, poids et diamètre de l'anneau .....</b>	<b>11</b>
<b>4.2 Attelage à trois points .....</b>	<b>11</b>
<b>4.3 Équipement hydraulique .....</b>	<b>11</b>
<b>5 PRÉPARATIONS SUR LE TRACTEUR .....</b>	<b>12</b>
<b>5.1 Pneus .....</b>	<b>12</b>
<b>5.2 Bras supérieur .....</b>	<b>12</b>
<b>5.3 Système hydraulique avant .....</b>	<b>12</b>
<b>5.4 Régulation .....</b>	<b>12</b>
<b>5.5 Charge à l'essieu avant .....</b>	<b>12</b>
<b>5.6 Distributeurs hydrauliques .....</b>	<b>12</b>
<b>6 PRÉPARATION SUR LA MACHINE.....</b>	<b>13</b>
<b>7 ATTELAGE ET DETELAGE DE LA MACHINE.....</b>	<b>14</b>
<b>7.1 Attelage au tracteur .....</b>	<b>14</b>
<b>7.2 Déteilage du tracteur en position dépliée.....</b>	<b>14</b>
<b>7.3 Déteilage du tracteur en position dépliée.....</b>	<b>16</b>
<b>8 REPLIER ET DEPLIER LE ROULEAU COMPACTEUR FRONTAL.....</b>	<b>18</b>
<b>8.1 Repliage .....</b>	<b>18</b>
<b>8.2 Dépliage .....</b>	<b>18</b>

<b>9 REGLAGES .....</b>	<b>20</b>
<b>9.1 Bras supérieur.....</b>	<b>20</b>
<b>9.2 Système hydraulique frontal du tracteur.....</b>	<b>20</b>
<b>9.3 Installation hydraulique du dispositif de pliage.....</b>	<b>20</b>
<b>9.4 Racleurs.....</b>	<b>20</b>
<b>10 ATTELAGE ET DÉTELAGE DES ANNEAUX DU ROULEAU .....</b>	<b>21</b>
<b>11 TRANSPORT SUR LA VOIE PUBLIQUE .....</b>	<b>22</b>
<b>11.1 Généralités.....</b>	<b>22</b>
<b>11.2 Champ de vision .....</b>	<b>22</b>
<b>11.3 Largeur de transport.....</b>	<b>22</b>
<b>12 MAINTENANCE .....</b>	<b>23</b>
<b>12.1 Généralités.....</b>	<b>23</b>
<b>12.2 Plan de graissage.....</b>	<b>23</b>
<b>12.3 Contrôler la graisse fluide des paliers .....</b>	<b>23</b>
<b>12.4 Vis.....</b>	<b>24</b>
<b>12.5 Tuyaux flexibles hydrauliques.....</b>	<b>24</b>
<b>13 REMARQUES .....</b>	<b>25</b>
<b>14 BRUIT, SONS .....</b>	<b>25</b>

## 1 PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ ET DE PREVENTION D'ACCIDENTS

### Règles générales de sécurité



- - Avant chaque mise en service de la machine et du tracteur, vérifier que leur fonctionnement et leur déplacement sur voie publique soient sûrs !
  - - En plus des informations contenues dans ce mode d'emploi, respecter les prescriptions en vigueur de sécurité et de prévention des accidents !
- La machine ne doit être utilisée, entretenue et réparée que par des personnes qui sont familiarisées avec cela et connaissent bien les dangers !
- En transport sur route avec machine relevée, le levier de commande doit être bloqué pour éviter toute descente !
- -Les étiquettes d'avertissement et d'instructions donnent des conseils importants pour l'utilisation sans risque ; la sécurité de l'utilisateur en dépend !
- En empruntant la voie publique, respecter la réglementation routière !
- Avant le début du travail, se familiariser avec tous les dispositifs et éléments de commande et avec leurs fonctions. Durant le travail, il est trop tard !
- L'utilisateur doit porter des vêtements proches du corps. Éviter tout vêtement large ou pendant !
- Garder la machine propre pour éviter tout risque d'incendie !
- Avant de la démarrer et de la mettre en marche, contrôler les abords immédiats ! (Enfants !) Faire attention à une visibilité suffisante !
- Le transport de personnes sur la machine durant le travail ou le transport est absolument interdit !
- Atteler les machines conformément aux prescriptions et sur des dispositifs conformes aux normes !
- -Lors de l'attelage ou dételage des machines au tracteur, il convient de faire spécialement attention !
- - A l'attelage et au dételage, mettre chaque dispositif d'appui en place ! (Stabilité !)
- Mettre toujours les poids aux points de fixation prévus par les prescriptions !
- Respecter la charge à l'essieu max. permise, le poids total et les dimensions de transport !
- - Vérifier et monter les accessoires de transport tels que feux de signalisation et protections éventuelles !
- Les câbles de déverrouillage d'attelage rapide doivent être lâches et ne doivent pas se déclencher d'eux-mêmes en position basse !
- Ne jamais quitter le poste de conduite au cours du déplacement !
- -La tenue de route, la maîtrise de la direction et du freinage peuvent être influencées par la présence d'une machine portée ou tractée ou de masses. - Prêter donc attention à une capacité de direction et de freinage suffisante !
- En virage, tenir compte de tous les éléments en saillie et/ou du centre de gravité de la machine !

- Ne mettre une machine en marche que si tous les dispositifs de protection sont montés et en position de sécurité !
- Le stationnement dans la zone de travail est interdit !
- - Ne pas stationner dans la zone de retournement et de pivotement de la machine !
- Ne commander des dispositifs hydrauliques (par ex. châssis repliable) que si personne ne se trouve dans la zone de pivotement !
- - Des pièces actionnées par une force étrangère (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement !
- Avant de quitter le tracteur, poser la machine sur le sol, arrêter le moteur et retirer la clef de contact !
- Personne ne doit se tenir entre le tracteur et la machine sans mettre le frein de stationnement ou des cales sous les roues pour éviter tout mouvement inopiné !

## **Machines attelées**

- - Avant d'atteler ou de dételer les machines au système d'attache trois points, mettre le dispositif de commande en position excluant tout abaissement ou tout relevage de la machine !
- En cas d'attelage à trois points, les catégories d'attelage du tracteur et de la machine doivent soit correspondre soit avoir été adaptées !
- - Il existe des risques de blessure par écrasement ou cisaillement au niveau des tiges d'attelage trois points !
- En cas d'utilisation de commandes extérieures pour l'attelage à trois points, ne pas passer entre le tracteur et la machine !
- - Lorsque la machine est en position de transport, il convient de veiller à un arrêt latéral suffisant des tiges d'attelage trois points du tracteur !
- Lors du transport sur route, machine relevée, le levier de commande doit être bloqué pour éviter toute descente !

## **Installation hydraulique**

- L'installation hydraulique est sous haute pression !
- -Pour le branchement des vérins et moteurs hydrauliques, faire attention au raccordement conforme des flexibles hydrauliques !
- -En raccordant les flexibles hydrauliques au tracteur, faire attention à ce que les circuits hydrauliques du tracteur et de l'appareil ne soient pas sous pression !
- - En cas de raccords fonctionnels hydrauliques entre le tracteur et la machine, des manchons et des fiches d'accouplement doivent être marqués afin que toute utilisation erronée puisse être exclue ! -L'inversion des raccords génère une inversion des fonctions (p.ex. baisser au lieu de lever, et inversement) Danger d'accident !

- Contrôler régulièrement les conduites hydrauliques et les changer en cas de dégâts ou d'usure ! Les conduites de remplacement doivent répondre aux exigences techniques du constructeur de la machine !
- Pour la recherche de fuites, utiliser un moyen de détection adapté en raison du risque de blessures !
- Une fuite de fluide hydraulique (huile hydraulique) sous haute pression peut traverser la peau et provoquer de graves blessures ! En cas de blessure, se rendre immédiatement chez un médecin ! Risque d'infection !
- Avant de travailler sur l'installation hydraulique, mettre les machines hors pression et arrêter le moteur !

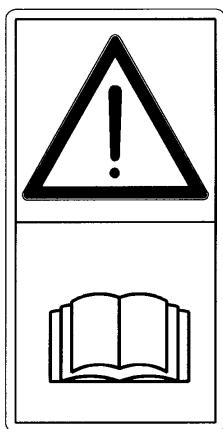
## 2 PANNEAUX D'AVERTISSEMENT

### 2.1 Généralités

Le Variopack FEP K de LEMKEN est équipé de tous les dispositifs garantissant un fonctionnement en toute sécurité. Lorsque, au regard de la sécurité fonctionnelle de la machine, les points dangereux n'ont pu être complètement sécurisés, des panneaux d'avertissement doivent signaler ces dangers résiduels.

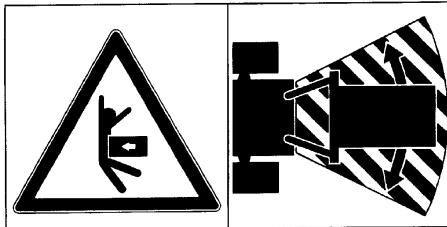
### 2.2 Signification des signaux de danger

Familiarisez-vous avec la signification des signaux de danger. Vous trouverez ci-dessous des explications détaillées.



#### ATTENTION :

Avant la mise en service, lire et respecter le manuel d'utilisation ainsi que les consignes de sécurité !



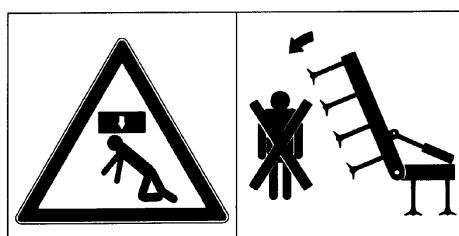
#### ATTENTION :

Ne pas se trouver dans la zone de travail ou de mouvement de la machine !



#### ATTENTION :

Risque d'écrasement !



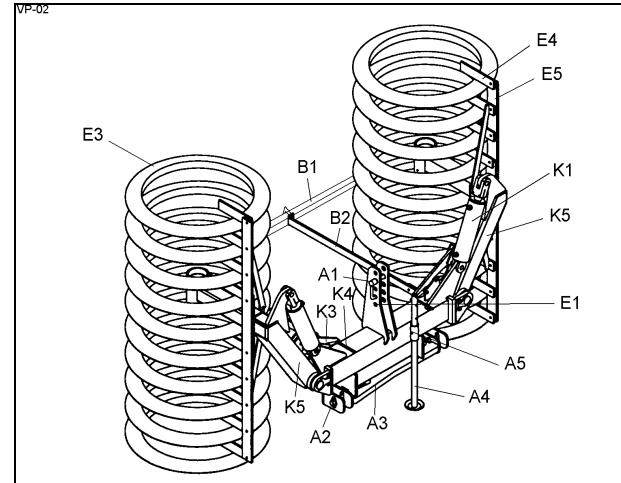
#### ATTENTION :

Ne pas rester dans la zone de pliage de l'outil !



### 3 DESCRIPTION DE LA MACHINE

- A1 Axe du bras supérieur
- A2 Axe du bras inférieur
- A3 Rail d'articulation
- A4 Béquille
- A5 Broche
- K1 Vérin hydraulique
- K2 Vanne d'arrêt (non illustrée)
- K3 Crochets
- K4 Levier de support
- K5 Cadre latéral
- B1 Système d'éclairage
- B2 Porteur pour le système d'éclairage
- B3 Tableau d'avertissement avec feu de limitation (non illustré)
- E1 Tête de la machine
- E2 Bras supérieur (non illustré)
- E3 Anneau de rouleau compacteur
- E4 Racleurs
- E5 Porteur pour racleur
- E6 Bras inférieur (non illustré)

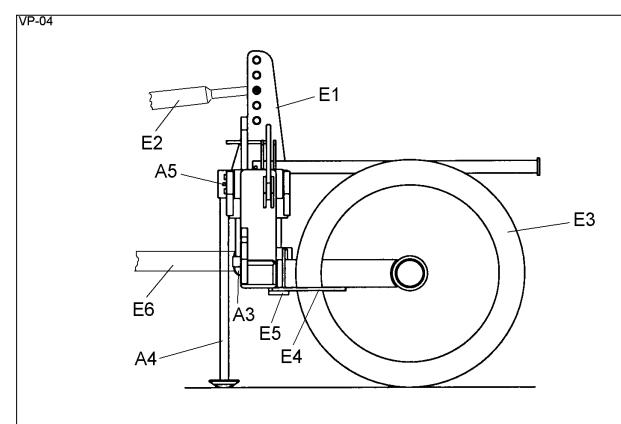


#### 3.1 Généralités

Le rouleau compacteur frontal VARIOPACK 110 FEP K est uniquement destiné à être attelé à des tiges d'attelage trois points frontales de catégorie II.

#### 3.2 Travailler avec le rouleau compacteur frontal VARIOPACK 110 FEP K

Le dispositif de direction spécial et breveté du VARIOPACK 110 FEP K s'adapte automatiquement aux changements de direction du tracteur, assurant ainsi des manœuvres précises d'attelage et de virage sans imposer une charge inutilement élevée aux tiges d'attelage trois frontales du tracteur. Le bras supérieur (E2) du tracteur doit être légèrement incliné vers le tracteur pendant le travail - vu de côté.



## 4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### 4.1 Largeur de travail, poids et diamètre de l'anneau

Type de machine	Largeur de travail approx. en cm	Poids approx. en kg	Ø des anneaux approx. en cm	Besoins nécessaires en puissance de levage approx. en dN (kp)
Variopack 110 FEP K 400-70	400	1250	70	1875
Variopack 110 FEP K 450-70	450	1350	70	2025
Variopack 110 FEP K 500-70	500	1450	70	2175
Variopack 110 FEP K 600-70	600	1750	70	2625
Variopack 110 FEP K 400-90	400	2500	90	3750
Variopack 110 FEP K 450-90	450	2700	90	4050
Variopack 110 FEP K 500-90	500	2900	90	4350
Variopack 110 FEP K 600-90	600	3500	90	5250
Variopack 110 FEP 250-90	250	1121	90	1682
Variopack 110 FEP 300-90	300	1291	90	1937
Variopack 110 FEP 350-90	350	1461	90	2192
Variopack 110 FEP 400-90	400	1801	90	2702

### 4.2 Attelage à trois points

L'articulation des bras inférieurs et celle des bras supérieurs correspondent à la catégorie II de la norme ISO 730-1 ou DIN ISO 730-1.

### 4.3 Équipement hydraulique

Pour le fonctionnement du repliage hydraulique du VARIOPACK 110 FEP K 600/90 avec une largeur de travail de 6 m et des anneaux du rouleau compacteur de 90 cm, une pression de service de l'installation hydraulique du tracteur de 160 bars est nécessaire. Pour le rouleau compacteur Variopack 110 FEP K avec une largeur de travail plus petite et des anneaux du rouleau compacteur de 70 cm, une pression de service plus faible est nécessaire.

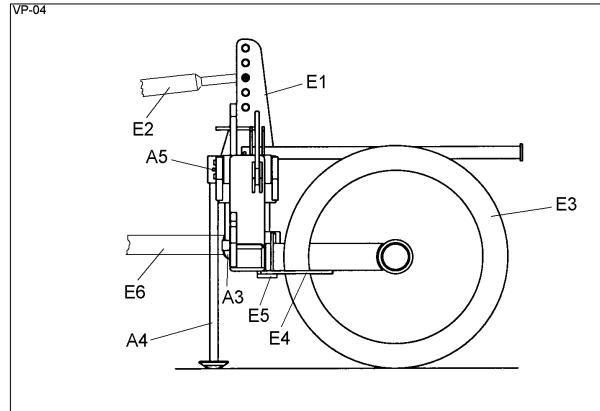
## 5 PRÉPARATIONS SUR LE TRACTEUR

### 5.1 Pneus

La pression de l'air doit être la même dans les pneus arrière. Les charges maximales admissibles des pneus du tracteur ne doivent pas être dépassées. Consulter la notice d'utilisation du fabricant du tracteur !

### 5.2 Bras supérieur

Le bras supérieur (E2) doit être monté de manière à être légèrement incliné vers le tracteur.



### 5.3 Système hydraulique avant

Le système hydraulique avant doit être verrouillable et suffisamment stable pour permettre le montage d'un rouleau compacteur frontal. Pour le travail, les tiges frontales d'attelage trois points doivent être fixées latéralement ou ne doivent pas céder latéralement.

Les bras inférieurs doivent être équipés de crochets d'attelage.

Voir le manuel d'utilisation du fabricant du tracteur et du fabricant des tiges frontales d'attelage trois points.

### 5.4 Régulation

Pour le travail, le système hydraulique du tracteur doit être mis en « position flottante » !

### 5.5 Charge à l'essieu avant

La charge admissible sur l'essieu avant ne doit pas être dépassée. Une machine attelée à l'arrière du tracteur et relevée réduit la charge sur l'essieu avant du tracteur. Le rouleau compacteur frontal attaché et relevé réduit la charge sur l'essieu arrière du tracteur. Il convient de tenir compte de ce déplacement des charges aux essieux pendant les travaux, le retournement en bout de champ et les déplacements de transport. Voir également les instructions d'utilisation du fabricant du tracteur !

### 5.6 Distributeurs hydrauliques

Pour le dispositif de repliage hydraulique, un distributeur hydraulique à simple effet est nécessaire sur le tracteur. Les distributeurs hydrauliques du tracteur pour le système hydraulique avant et pour le dispositif de repliage hydraulique doivent être verrouillables afin d'empêcher tout actionnement inopiné.

## 6 PRÉPARATION SUR LA MACHINE

Le rouleau compacteur frontal Variopack 110 FEP K est livrée entièrement montée. Par conséquent, aucune préparation spéciale n'est nécessaire avant la première utilisation. Avant la première utilisation, il convient de vérifier le serrage de toutes les vis, de les resserrer si nécessaire, et de graisser tous les points de lubrification.

Après un revêtement par trempage, la peinture peut avoir un effet négatif sur la facilité de mouvement du verrouillage de dépliage. Il convient donc de vérifier la facilité de mouvement des crochets (K3) et des leviers de support (K4) du verrouillage de dépliage.

## 7 ATTELAGE ET DETELAGE DE LA MACHINE

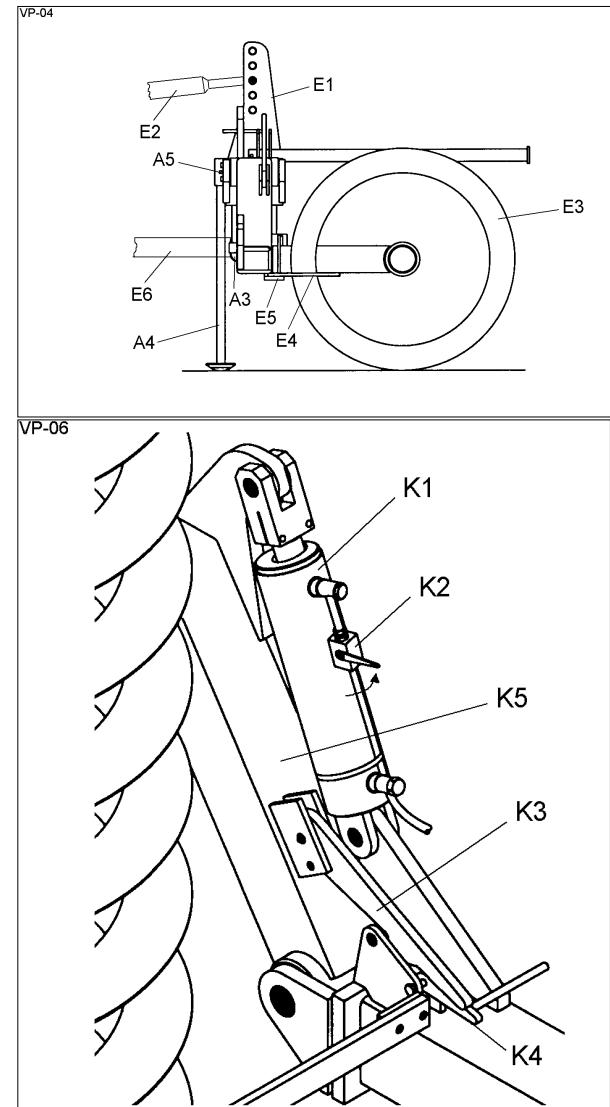
### 7.1 Attelage au tracteur

Le rouleau compacteur frontal posé sur un sol ferme et plat et protégé contre tout déplacement, est attelé au tracteur comme suit :

- Raccorder et fixer le bras inférieur (E6) du tracteur au rail d'articulation (A3) au moyen de l'axe de bras inférieur (A2) !
- Raccorder le bras supérieur (E2) de manière à ce qu'il soit légèrement incliné vers le tracteur, même pendant le travail !
- Fixer l'axe du bras supérieur (A1) au moyen de la goupille !
- Raccorder le flexible hydraulique au distributeur à simple effet du tracteur !
- Déverrouiller la béquille de stationnement (A4), la pousser vers le haut et la fixer à nouveau au moyen de la broche (A5) !
- Rabattre le cadre latéral (K5) jusqu'à ce que les crochets (K3) du verrouillage de dépliage soient engagés ! Verrouiller les distributeurs hydrauliques du tracteur pour éviter tout déploiement et abaissement inopinés du rouleau compacteur frontal !
- Fermer les vannes d'arrêt (K2) !

### 7.2 Dételage du tracteur en position déployée

- Le rouleau compacteur frontal doit toujours être posé sur un sol plan et stable !
- Passer le système hydraulique avant en régulation de position pour le dételage du rouleau compacteur frontal !
- Libérer la béquille de stationnement (A4), la pousser vers le bas et la fixer avec une broche (A5) !
- Soulever le rouleau compacteur frontal et déplier complètement le cadre latéral (K5) !
- Abaisser le rouleau compacteur frontal et détacher le bras supérieur (E2) de la tour de la machine (E1) !
- Bloquer le rouleau compacteur frontal contre tout déplacement !
- Détacher le bras inférieur (E6) du rail d'articulation (A3) !



- Arrêter le moteur et déplacer le levier de commande du distributeur hydraulique dans un sens puis dans l'autre plusieurs fois pour dépressuriser le flexible hydraulique !
- Désaccoupler le flexible hydraulique et faire glisser les capuchons de protection !

### 7.3 Dételage du tracteur en position dépliée

- Le rouleau compacteur frontal doit toujours être posé sur un sol plan et stable !
- Passer le système hydraulique avant en régulation de position pour le dételage du rouleau compacteur frontal !
- Libérer la béquille de stationnement (A4), la pousser vers le bas et la fixer avec une broche (A5) !
- Soulever et replier complètement le rouleau compacteur frontal. Il convient de s'assurer que les crochets (K3) du verrouillage de dépliage soient engagés.
- Fermer les vannes d'arrêt (K2) !
- Abaisser le rouleau compacteur frontal et détacher le bras supérieur (E2) de la tour de la machine (E1) !
- Bloquer le rouleau compacteur frontal contre tout déplacement !
- Détacher le bras inférieur (E6) du rail d'articulation (A3) !
- Arrêter le moteur et déplacer le levier de commande de la vanne de commande dans un sens puis dans l'autre plusieurs fois pour dépressuriser le flexible hydraulique !
- Désaccoupler le flexible hydraulique et faire glisser les capuchons de protection !



- En plus des informations contenues dans ce mode d'emploi, respecter les prescriptions générales en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents !
- Atteler la machine conformément aux prescriptions et sur un dispositif conforme aux normes.
- Lors de l'attelage ou dételage des machines au tracteur il convient de faire spécialement attention !
- Ne pas se trouver dans la zone de travail ou de mouvement de la machine !
- Ne commander des châssis repliables hydrauliques que si personne ne se trouve dans la zone de pivotement !
- Des pièces actionnées par une force étrangère (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement - et de cisaillement !
- L'installation hydraulique est sous haute pression !
- Respecter la charge à l'essieu max. permise, le poids total et les dimensions de transport !
- Au branchement des flexibles hydrauliques sur le tracteur, faire attention à ce que les circuits hydrauliques du tracteur et de la machine ne soient pas sous pression !
- En cas de raccords fonctionnels hydrauliques entre le tracteur et la machine, marquer les manchons et des fiches d'accouplement pour éviter des raccordements incorrects ! L'inversion des raccordements provoque l'inversion des fonctions (par ex. lever au lieu de baisser) !
- Respecter la charge à l'essieu max. permise, le poids total et les dimensions de transport !

- Vérifier et monter les accessoires de transport, tels que l'éclairage, les dispositifs de signalisation et protections éventuelles !
- La tenue de route, la maîtrise de la direction et du freinage peuvent être influencées par la présence d'une machine portée ou tractée ou de masses. Préter donc attention à une capacité de direction et de freinage suffisante !
- En cas de dommage, les réparer immédiatement avant de travailler avec la machine.

## 8 REPLIER ET DEPLIER LE ROULEAU COMPACTEUR FRONTAL

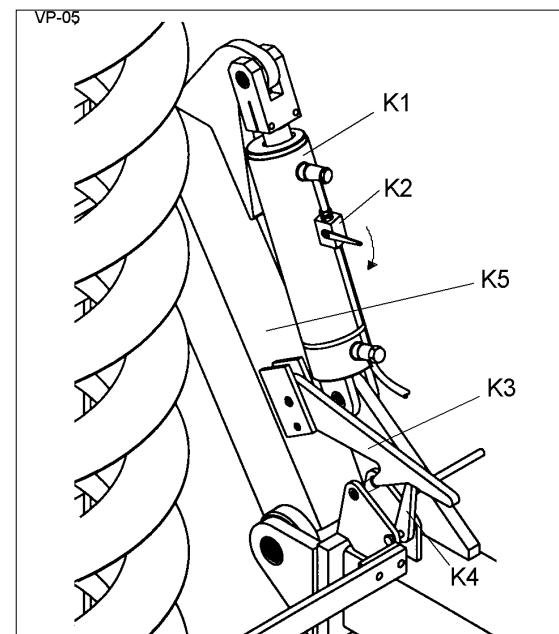
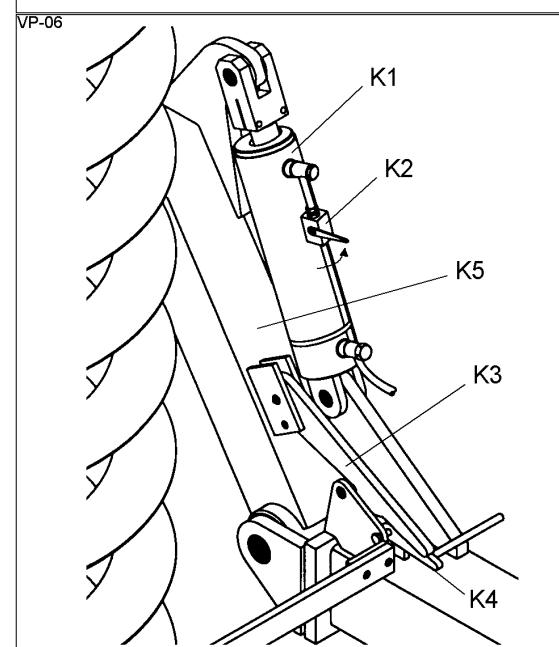
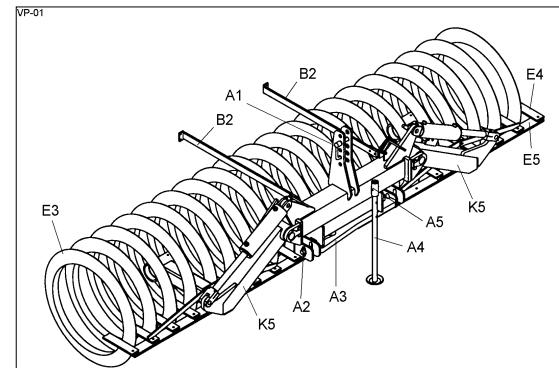
### 8.1 Repliage

Les cadres latéraux (K5) ne peuvent être pliés ou dépliés qu'avec la machine attelée au tracteur. Pour le transport, les cadres latéraux (K5) du rouleau compacteur frontal sont repliés comme suit :

- Relever entièrement le rouleau compacteur frontal avant de le replier !
- En actionnant le distributeur hydraulique, les cadres latéraux (K5) sont repliés en position finale. Le crochet (K3) du dispositif de sécurité anti-dépliage s'enclenche automatiquement.
- Vérifier que le dispositif de sécurité anti-dépliage s'enclenche correctement.
- Verrouiller les distributeurs hydrauliques du tracteur pour empêcher tout déploiement et abaissement inopinés du rouleau compacteur frontal !
- Fermer ensuite les vannes d'arrêt (K2) des vérins hydrauliques (K1) !

### 8.2 Dépliage

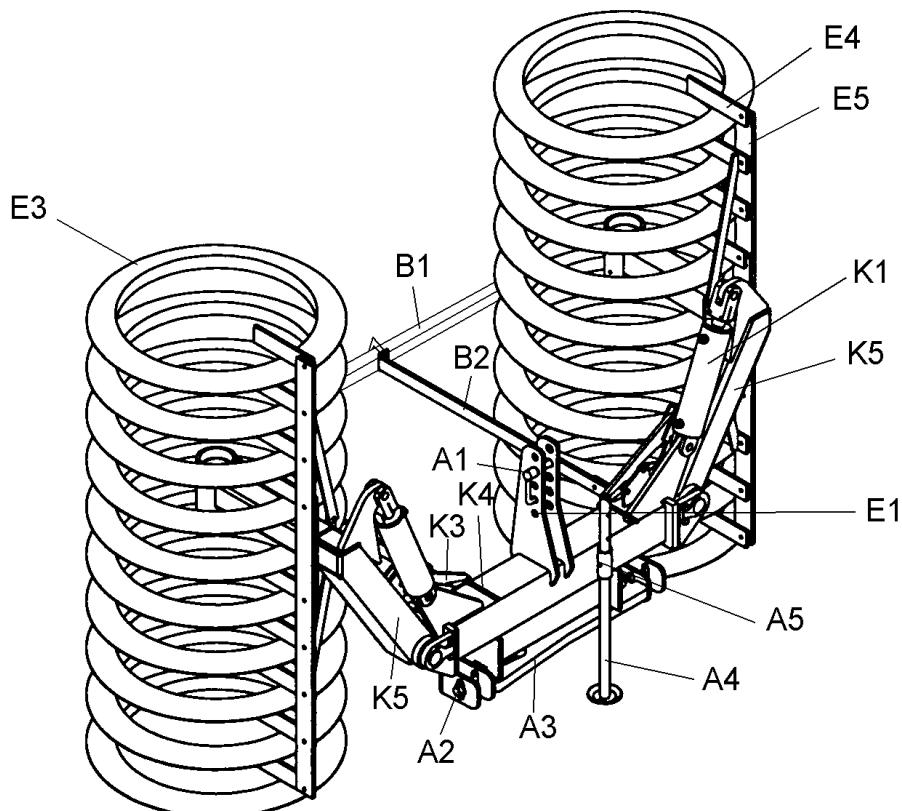
- Avant le dépliage, ouvrir les vannes d'arrêt (K2) des vérins hydrauliques (K1) !
- Ensuite, soulever complètement la machine et la replier complètement à l'aide du distributeur hydraulique afin de libérer les crochets (K3) du dispositif de sécurité anti-dépliage. Ensuite, faire pivoter les leviers de support (K4) vers le haut pour déverrouiller les crochets (K3) du dispositif de sécurité anti-dépliage et les maintenir vers le haut.
- Actionner le distributeur hydraulique permet de déplier les cadres latéraux (K5). Pour le travail, le distributeur hydraulique du dispositif de pliage doit être mis en position flottante.



- Ne pas se trouver dans la zone de travail ou de mouvement de la machine !
- Ne commander des châssis repliables hydrauliques que si personne ne se trouve dans la zone de pivotement !

- Des pièces actionnées par une force étrangère (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement - et de cisaillement !
- S'assurer régulièrement du bon fonctionnement du dispositif de sécurité anti-dépliage. Tout dommage ou dysfonctionnement doit être immédiatement corrigé par un spécialiste.
- L'installation hydraulique est sous haute pression !
- Pour le branchement des vérins hydrauliques (K1), faire attention au raccordement conforme des flexibles hydrauliques !
- Au branchement des flexibles hydrauliques sur le tracteur, faire attention à ce que les circuits hydrauliques du tracteur et de la machine ne soient pas sous pression !
- En cas de raccords fonctionnels hydrauliques entre le tracteur et la machine, marquer les manchons et des fiches d'accouplement pour éviter des raccordements incorrects ! L'inversion des raccordements provoque l'inversion des fonctions (par ex. lever au lieu de baisser) !
- Contrôler régulièrement les conduites hydrauliques et les changer en cas de dégâts ou d'usure ! Les conduites de remplacement doivent répondre aux exigences techniques du constructeur de la machine !
- Pour la recherche de fuites, utiliser un moyen de détection adapté en raison du risque de blessures !
- Avant de travailler sur l'installation hydraulique, mettre la machine hors pression et arrêter le moteur !

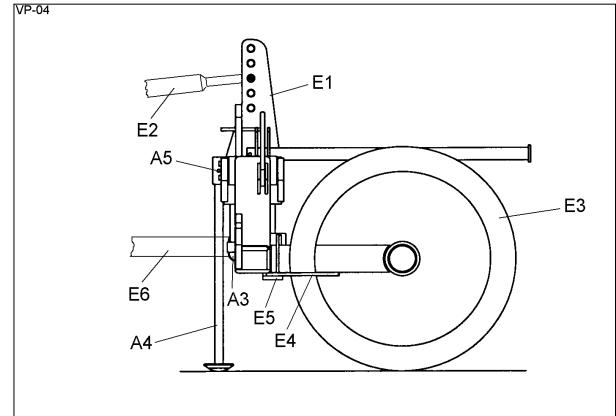
VP-02



## 9 REGLAGES

### 9.1 Bras supérieur

Le bras supérieur (E2) doit être monté de manière à être légèrement incliné vers le tracteur. Il convient de le régler jusqu'à ce que la tour de la machine (E1) soit à la verticale pendant le travail.



### 9.2 Système hydraulique frontal du tracteur

Le système hydraulique frontal du tracteur doit être passé en position flottante pour les travaux. Avec le système hydraulique frontal, aucune pression ne doit être transmise au rouleau compacteur frontal.

### 9.3 Installation hydraulique du dispositif de pliage

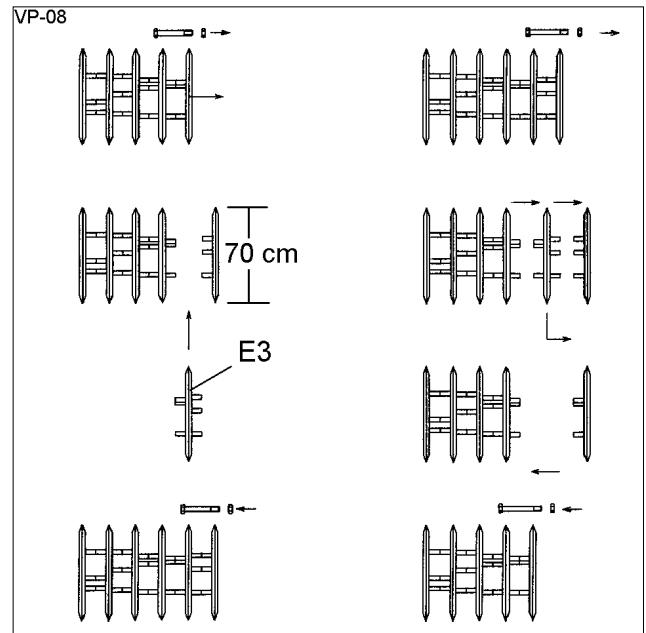
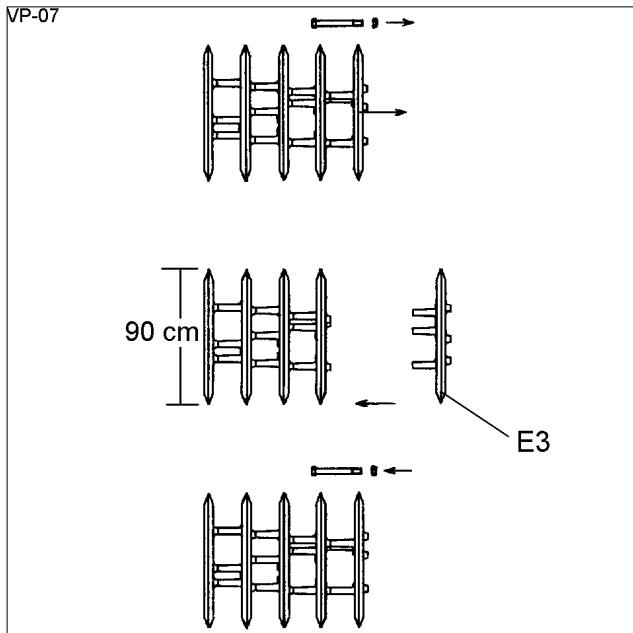
L'installation hydraulique du dispositif de pliage doit être mise en position flottante.

### 9.4 Racleurs

Les racleurs font partie de l'équipement de base du VarioPack 110 FEP K. Ils ne doivent pas être entretenus et ne doivent donc pas non plus être réglés ou ajustés.

## 10 ATTelage ET DÉTELAGE DES ANNEAUX DU ROULEAU

Des anneaux de rouleau (E3) complets avec vis sont disponibles pour une extension ultérieure du rouleau compacteur frontal Variopack 110 FEP K. Lors de la commande, indiquer la désignation du type de rouleau compacteur frontal, le diamètre de l'anneau (70 cm ou 90 cm) et le profil de l'anneau (30° ou 45°) !

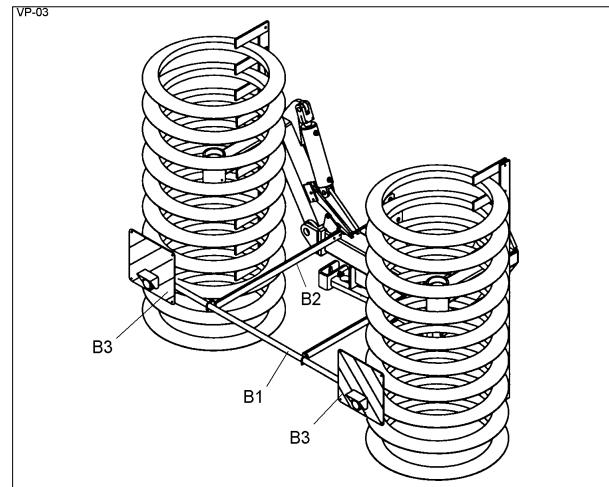


- Toujours serrer les vis et les écrous des anneaux du rouleau compacteur avec précaution !
- Vérifier toujours le bon serrage des vis. Si nécessaire, resserrer les vis avec précaution ! Couple de serrage = 400 Nm !

## 11 TRANSPORT SUR LA VOIE PUBLIQUE

### 11.1 Généralités

Le VARIOPACK 110 FEP K doit être équipé de panneaux d'avertissement avec feux de limitation. Un système d'éclairage approprié (B1) avec porteurs (B2) et des panneaux d'avertissement avec feux de limitation (B3) font partie de l'équipement de base du rouleau compacteur frontal ou sont disponibles comme accessoires, voir liste de prix.



### 11.2 Champ de vision

La distance entre le centre du volant du tracteur et le bord avant du rouleau compacteur porté dans l'attelage avant ne doit pas dépasser 3,5 m !

Si cette distance est supérieure, il convient de demander une dérogation conformément à l'article 70 du Code sur les licences routières StVZO.

En raison du champ de vision restreint, le véhicule doit être conduit à une vitesse appropriée sur la voie publique.

### 11.3 Largeur de transport

Le VARIOPACK 110 FEP K doit être replié avant le transport. Selon le Code sur les licences routières StVZO, les machines d'une largeur supérieure à 3 m ne peuvent pas être transportées attelées au tracteur sur la voie publique.



- Respecter la charge à l'essieu max. permise, le poids total et les dimensions de transport !
- Vérifier et monter les accessoires de transport, tels que l'éclairage, les dispositifs de signalisation et protections éventuelles !
- Ne jamais quitter le poste de conduite au cours du déplacement !
- En virage, prévoir la force centrifuge exercée par la position éloignée vers l'arrière du centre de gravité de la machine !
- La tenue de route, la maîtrise de la direction et du freinage peuvent être influencées par la présence d'une machine portée ou tractée ou de masses ! Prêter donc attention à une capacité de direction et de freinage suffisante !

## 12 MAINTENANCE

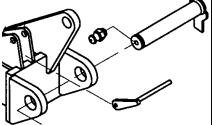
### 12.1 Généralités

Les points de lubrification du rouleau compacteur frontal doivent être lubrifiés avec une graisse respectueuse de l'environnement conformément au plan de graissage. L'axe du bras supérieur (A1) et les axes du bras inférieur (A2) doivent être régulièrement ajustés légèrement pour éviter qu'ils ne rouillent.

Si le rouleau compacteur frontal n'est pas utilisé pendant une période prolongée, les tiges de piston des vérins hydrauliques (K1) doivent être graissées avec une graisse sans acide.

Il est également conseillé de stationner le rouleau compacteur frontal replié, car les vérins hydrauliques (K1) sont alors complètement rétractés et sont donc bien protégés.

### 12.2 Plan de graissage

		Toutes les 8 heures de service	Toutes les 25 heures de service	Avant et après une longue pause d'utilisation
Châssis repliable 2x		X		X

### 12.3 Contrôler la graisse fluide des paliers

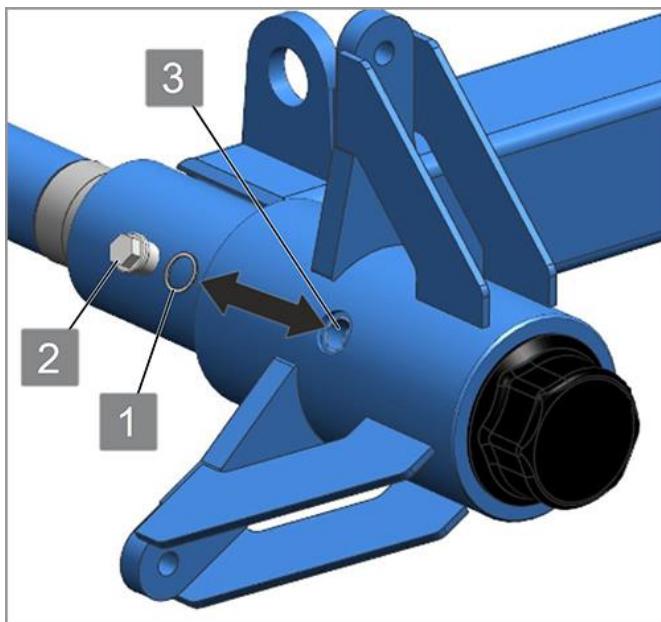


- Lorsque vous effectuez la vidange de graisse fluide, veillez à être propre.
- Éliminer la graisse fluide vidangée dans les règles.
- Ne pas mélanger la graisse fluide à d'autres huiles, eau ou graisses.

**Remarque :** La graisse fluide est une graisse longue durée.

Contrôler le niveau et l'état de la graisse fluide chaque année au niveau de chaque palier :

- Soulever la machine au niveau du tracteur.



#### PRÉCAUTION



- Désactiver le tracteur.
- Bloquer la combinai-  
son machine-tracteur  
afin qu'elle ne roule  
pas.
- Retirer la clé de con-  
tact.

- Retirer la vis de remplissage (2) et la bague d'étanchéité (1) de l'orifice de remplissage (3).
- Tourner délicatement le palier jusqu'à ce qu'un peu de graisse fluide s'écoule.

Si la graisse fluide qui s'écoule sort sous une forme qui semble normale, aucun changement n'est nécessaire :

- Insérer la bague d'étanchéité (1) et serrer la vis de remplissage (2) avec 75 Nm.

Si de l'eau ou de la graisse fluide de couleur blanche s'échappe :

- Vider complètement la graisse fluide par l'orifice de remplissage (3) dans un bac de récupération approprié (environ 0,5 l).
- Verser 0,5 l de graisse fluide de type Olit 00 (Optimol) dans l'orifice de remplissage (3).
- Insérer la bague d'étanchéité (1) et serrer la vis de remplissage (2) avec un couple de 75 Nm.

#### 12.4 Vis

Toutes les vis doivent être resserrées après les premières heures d'utilisation – après huit heures au maximum. Il convient ensuite d'en vérifier le serrage toutes les 50 heures, le cas échéant les resserrer et leur mettre du Loctite.

#### 12.5 Tuyaux flexibles hydrauliques

Les tuyaux flexibles hydrauliques doivent être contrôlés régulièrement. Remplacer immédiatement les flexibles poreux ou défectueux. Les flexibles hydrauliques doivent être remplacés au plus tard après 6 ans. N'utiliser que des tuyaux flexibles hydrauliques admis par Lemken !



- Ne procéder à des travaux de réparation, de maintenance, de nettoyage et de dépannage que lorsque l'entraînement est désactivé et le moteur est à l'arrêt. Retirer la clé de contact !
- Vérifier régulièrement le serrage des vis et écrous et les resserrer éventuellement !
- Pour les travaux d'entretien sur machine relevée, par précaution mettre un appui sous la machine !
- Lors d'un échange des pièces d'usure, qui peuvent être coupantes, utiliser des outils adaptés et mettre des gants !
- Éliminer les huiles, les graisses et les filtres de façon appropriée !
- Avant toute intervention sur le circuit électrique, toujours couper le courant !
- Lors de travaux électriques de soudage sur le tracteur et sur les machines attelées, débrancher les câbles de l'alternateur et au niveau de la batterie !
- Les pièces de rechange doivent au moins correspondre aux exigences techniques fixées par le fabricant de la machine. Cela est garanti par des pièces de rechange d'origine !

## 13 REMARQUES

Nous attirons votre attention sur le fait que les explications contenues dans le présent mode d'emploi ne permettent d'ouvrir aucun droit, notamment en ce qui concerne la conception de la machine, étant donné qu'elle est constamment perfectionnée et que ces perfectionnements ne figurent pas dans le mode d'emploi au moment de son impression.

## 14 BRUIT, SONS

Le niveau de bruit du rouleau compacteur avant VarioPack 110 FEP K est inférieur à 70 dB (A) lorsqu'il travaille.